



ROYAL TEMPOGYM JETTE

Affilié à la Fédération Francophone de Gymnastique (FfG)

Règlement d'ordre intérieur (ROI)

Dans le but de rendre l'activité la plus agréable et la plus rentable possible, le club a tenu à se doter d'un ROI pour tous les membres qui devront le respecter.

Tout membre de Tempogym Jette ayant réglé sa cotisation au club accepte automatiquement le présent règlement d'ordre intérieur. Il pourra le retrouver à tout moment sur le site internet www.tempogymjette.be.

1- Licence

- En s'affiliant au club, le membre est automatiquement affilié à la Fédération Francophone de Gymnastique et de Fitness asbl (FfG). Il est, de ce fait, tenu de se conformer aux statuts, ROI, règlement anti dopage et à la politique de confidentialité de la FfG, disponible sur www.ffgym.be dans la rubrique « La FfG ».

ATTENTION : En cas d'opposition du traitement de certaines données par le membre, il nous sera dans l'impossibilité de fournir nos services et par conséquent d'être membre de la fédération et donc de notre association.

2- Cotisation

- La cotisation doit être versée au plus tard le 29 août ou 1 semaine après une inscription en cours d'année sur le compte de Tempogym Jette, sans quoi la place occupée deviendra vacante et le membre ne sera plus accepté en salle.
- Elle pourra également être réglée en 3 mensualités uniquement sur demande (à la permanence ou par mail) et sur présentation d'un document d'ordre permanent bancaire.
- Un acompte sera demandé fin de saison pour une réinscription. Celui-ci sera déduit du montant de la cotisation. ***Il n'y aura restitution de l'acompte qu'après un délais de 2 semaines maximum.***
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt volontaire ou interruption temporaire. En cas d'accident ou de maladie entraînant l'arrêt de la pratique de l'activité d'une durée d'au moins 4 semaines, un certificat médical doit être envoyé au secrétariat du club au plus tard dans le mois suivant la date de début d'incapacité. Un remboursement éventuel sera calculé au prorata de la valeur restante de la cotisation, hors licence. Aucun remboursement ne sera accordé une fois la saison clôturée.

3- Communication aux sportifs et aux parents

- Toute demande administrative et/ou d'ordre général devra être introduite via la permanence du secrétariat, le samedi de 11h30 à 14h suivant le calendrier fourni (hors congés scolaires et jours fériés) à la cafétéria du centre sportif.
- En cas d'absence ou de retard, prévenir son entraîneur.
La participation aux entraînements nécessite un état physique adéquat et une motivation suffisante. Le club et l'entraîneur devront être tenu informés par les parents de problèmes médicaux. En baby-gym l'inscription est corroborée au fait d'être propre.
- Les membres s'engagent à participer (sauf raison médicale ou sociale) à tous les entraînements, compétitions et événements auxquels ils sont conviés. Un taux de participation de 60% aux entraînements est obligatoire en vue d'une réinscription pour la saison qui suit (hors CM).
- Pour raisons impérieuses, soudaines et indépendantes de la volonté du club un entraînement pourra être annulé en dehors des annulations déjà indiquées au calendrier.
- Sportifs et parents doivent régulièrement s'informer sur le site.

Droit à l'image : Le club s'engage à demander une autorisation de publication de photos/films/portraits pris exclusivement dans le cadre sportif sur les canaux de communication du club (internet ; Facebook ; Instagram ; cette liste n'étant pas exhaustive), à chaque membre inscrit.

- Les parents s'abstiendront d'intervenir lors d'un entraînement depuis la tribune.

4- Code vestimentaire

- Pour participer aux entraînements, une tenue appropriée est exigée :
 - Pour les petits Babygym et Prégym : T-shirt du club obligatoire
 - Pour les gymnastes filles : Tunique obligatoire
Collant, short, chaussons de gym facultatifs
La tunique du club est obligatoire en compétition
 - Pour les gymnastes garçons : Léotard, short et sokol obligatoires
Chaussons de gym facultatifs
Le léotard du club est obligatoire en compétition
 - Pour les groupes Parkour : T-shirt du club obligatoire + short ou jogging serré (pas d'oversize)

5- Infrastructure (salle-vestiaires-matériel) / Horaire

- Se présenter 5 minutes avant le début de l'entraînement de façon à être à l'heure en salle.
S'habiller dans les vestiaires.
- S'habituer à entretenir les locaux mis à disposition (salle-vestiaires-toilettes) en jetant les détritrus à la poubelle.
- Pas de nourriture, chewing-gums, bijoux et Smartphones aux entraînements.
- Ne pas monter sur les engins en dehors de ses heures d'entraînements et sans la surveillance d'un entraîneur.
- Ne pas marcher avec ses chaussures dans la salle
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol qui pourrait se produire au cours des activités organisées par le club.

6- Discipline et Règles spécifiques

- Respecter verbalement et physiquement toutes les personnes qui gravitent dans l'entourage du club (coéquipiers, entraîneurs, juges, surveillants de salle, parents, accompagnateurs,...).
- Ecouter et respecter les consignes émises par les entraîneurs, avoir une attitude et un langage corrects et calmes, être assidu et ponctuel aux entraînements.
Le travail en autonomie s'exécutera de manière sérieuse.
- **Il est interdit aux spectateurs d'interférer dans les cours donnés et décisions prises par les entraîneurs.**
- Une attitude perturbatrice entraînera une sanction qui ira du rappel à l'ordre à la suspension suivant la gradation ci-après :
 1. Rappel à l'ordre
 2. Arrêt de 5' en salle
 3. Arrêt de 5' dans le vestiaire
 4. Rapport verbal aux parents
 5. Suspension d'un entraînement avec rapport écrit aux parents
 6. Suspension d'un mois d'entraînement avec rapport écrit aux parents
 7. Suspension définitive avec rapport écrit aux parents
- Le comité peut refuser le transfert ou le maintien d'un membre dans un groupe déterminé, pour des motifs organisationnels ou de capacité physique du membre.
- Le comité pourra trancher en cas de litige entre l'entraîneur et le parent.

« La FfG dispose d'un référent éthique. Vous pouvez le contacter à l'adresse : ethique@FfGym.be ».